

Je change d'opérateur **et** je souhaite conserver mon numéro de téléphone fixe

1



Avant de souscrire, j'appelle gratuitement le

3179

depuis ma ligne fixe concernée



J'obtiens mon **Relevé Identité Opérateur fixe (RIO fixe)**

► LE RIO, C'EST QUOI ?

Le relevé d'identité opérateur est un identifiant unique de 12 caractères attribué à chaque numéro de téléphone. Le RIO permet de sécuriser la conservation de mon numéro.

► SI J'AI PLUSIEURS LIGNES FIXES...

Je compose le 3179 depuis chacune des lignes fixes dont je souhaite conserver le numéro. J'obtiens le RIO de chaque numéro.

2

Je souscris auprès de mon nouvel opérateur



Par internet



En boutique



Ou par téléphone



Je lui communique **obligatoirement** mon **numéro de téléphone fixe** et le **RIO associé**

► JE SUIS TITULAIRE D'UNE OFFRE ENTREPRISE ?

Je ne suis pas concerné par le RIO.

► SI JE N'AI PAS MON RIO LORS DE LA SOUSCRIPTION, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Mon nouvel opérateur m'indique la marche à suivre pour conserver mon numéro.

3

Je n'ai rien d'autre à faire pour conserver mon numéro.
Mon nouvel opérateur s'occupe de :



la mise en service de ma ligne



la conservation de mon numéro de téléphone fixe actuel



la résiliation des services associés à ma ligne auprès de mon ancien opérateur

► JE DÉMÉNAGE, PUIS-JE CONSERVER MON NUMÉRO ?

Mon nouvel opérateur m'indique si mon numéro peut être conservé ou non.

► QUELS SERVICES SONT RÉSILIÉS ?

Je consulte les conditions contractuelles de mon ancien opérateur.



Je continue à utiliser mon numéro de téléphone fixe chez mon nouvel opérateur

► Pour en savoir plus, je consulte le site de l'ARCEP www.telecom-infoconso.fr